



Affaire suivie par :  
David CARBONNEL  
Tél : 04 90 74 70 33  
Mail : david.carbonnel@paysapt-luberon.fr  
Référence : 034348  
Tvne : 1 - Ordinaire

Madame le Maire de la Ville d'Apt  
Place Gabriel Péri

84405 APT CEDEX

Apt, le 30 octobre 2017

**OBJET : Reconfiguration de la station d'épuration du Chêne**

Madame le Maire,

Le comité de pilotage du 18 octobre 2017, relatif à la reconfiguration et à l'extension de la station d'épuration intercommunale d'Apt (dite station d'épuration du Chêne) a validé la localisation des nouveaux ouvrages à construire, principalement sur la parcelle CN 232 appartenant actuellement à la Commune d'Apt.

La communauté de Communes souhaite, par conséquent, faire l'acquisition de cette parcelle et je vous serais très reconnaissant d'avoir l'amabilité, en tant que représentante de la collectivité «aliénante», de bien vouloir saisir les services de France Domaines aux fins d'évaluation.

Cette procédure étant effectuée, le Conseil municipal d'Apt et le Conseil Communautaire pourront délibérer pour autoriser la transaction, dont les frais seront supportés par l'Intercommunalité.

Vous remerciant de votre diligence, qu'exige le calendrier fixé (et imposé par les Services de l'Etat) pour l'achèvement de l'opération citée en objet, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

SERVICE  
EAU ET ASSAINISSEMENT

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
PAYS D'APT LUBERON  
Chemin de la Boucheyronne  
84400 Apt  
T. 04 90 74 65 71  
contact@paysapt-luberon.fr  
www.paysapt-luberon.fr

Le Président,  
Par délégation  
Le Vice-président en charge  
de l'eau et l'assainissement  
Pierre CARBONNEL

